

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 2 (1893)
Heft: 51

Nachruf: Todes-Anzeige
Autor: Döpfner, J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Basel, den 16. Dezember 1893.

Erscheint Samstags.

Nº 51.

Bâle, le 16 Décembre 1893.

Paraissant le Samedi.

Abonnement:
Schweiz:
Fr. 5.— jährlich.
Fr. 2.— halbjährlich.
Ausland:
Unter Kreuzband
Fr. 7.50 (6 Mark) jährlich.
Deutschland,
Österreich und Italien:
Bei der Post abzurichten:
Fr. 5.— (Mk. 4.—) jährlich.
Veranstaltungen
erhalten das Blatt gratis

Insetate:
20 Cts. pro Zeile für Politik
oder deren Räume.
Bei Wiederholungen
entsprechende Rabatte.
Veranstaltungsräume
bezahlen die Hälfte.

Hôtel-Revue

Organ und Eigentum
des

Schweizer Hotelier-Vereins.

Organe et Propriété
de la

Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 23, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hôtellerie Basel.“

TÉLÉPHONE NO. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtellerie Bâle.“



Todes-Anzeige.

Mit tiefem Bedauern erhalten wir die
Nachricht, dass unser Mitglied

Herr J. Sterchi-Wettach
Besitzer des Grand Hôtel Kurhaus Mürren

Montag den 11. Dez. nach längerer Krankheit im Alter von 66 Jahren gestorben ist.

Indem wir Ihnen lieben Kenntnis geben, bitten wir Sie, dem Heimgegangenen ein liebevolles Andenken zu bewahren.

Namens des Vorstandes:
Der Präsident:
J. Döpfner.

Es haben eingesandt:

Herr Berner F., Hotel Euler, Basel	Fr. 20
Döpfner J., Hotel St. Gotthard, Luzern	20
Erne, Hotel Schrieder, Basel	10
Flück C., Hotel Drei Könige, Basel	20
Müller, Rest. Bad. Bahnhof, Basel	5
Oesch, Hotel Jungfraublick, Interlaken	20
Ott P., Hotel Victoria, Basel	15
Rey-Guyer S., Hotel Falken, Basel	10
Wehrle G., Hotel Central	5

Summa Fr. 125

Servir deux maîtres est un problème que le sieur Mayer se fait fort de résoudre: portier de l'Hôtel de Francfort et simultanément éditeur du registre international; mais l'une ou l'autre de ces fonctions en souffrira forcément: *ergo*, si nous étions le patron, nous tiendrions à peu près ce langage à notre portier: „Mon cher Mayer, si vous voulez passer dans le camp des publicistes, très bien, je ne m'y oppose nullement, mais dans ce cas, passez-y avec armes et bagages et surtout restez-y.“ Et la morale de l'histoire: „Que chacun se mêle de son métier!“

Aus dem Verein ist ausgetreten infolge Verkauf des Geschäfts:

Herr A. Trondle, Hôtel de la Monnaie, Genf.

La réclame.

Il ne se passe guère de semaine que nous ne recevons de nos lecteurs quelques prospectus émanant d'entreprises équivoques de publicité ou bien d'autres institutions fondées en vue de favoriser les intérêts des hôteliers. Dans ce fait réside d'une part la preuve de l'attention qu'on voue à la question, et d'un autre côté nous y discernons une invitation indirecte à aller de l'avant, d'un pas sûr comme jusqu'ici, dans la campagne par nous entreprise contre la réclame de mauvais aloi; c'est bien volontiers que nous obtempérons à cette déclaration invitée.

Registre international des adresses d'hôtels.

Depuis nombre d'années déjà, j'ai pu me convaincre de la nécessité et de l'utilité d'un recueil contenant les adresses d'hôtels du monde entier; c'est ce qui m'a décidé à réunir et à publier ces adresses et je vous prie de vouloir bien remplir le questionnaire inclus, etc., etc.

Tels sont les termes simples et brefs du prospectus d'un sieur *F. Mayer*, Portier de l'Hôtel de Francfort à Francfort s/M.

M. Mayer (prend l'a.s.v.p.) ajoute avec sa modestie apparemment innée, que l'insertion dans le registre international est tout naturellement gratuite; il prie seulement qu'on lui retourne le questionnaire *affranchi*. (Ne verra-t-on pas arriver plus tard une circulaire en quête d'annonces?) Du moment que M. Mayer nourrissait depuis nombre d'années déjà la conviction de la nécessité et de l'utilité de ce recueil, c'est réellement fort regrettable qu'il ait attendu jusqu'à présent pour combler cette lacune.

De notre côté, nous avons aussi une conviction, savoir que le désintéressement du sieur Mayer n'est pas si authentique qu'il ne paraît. En effet, au questionnaire à remplir est adjoint un appendice sous la forme d'un bulletin de commande, par lequel on s'engage, *par pure convenance*, à prendre au moins un exemplaire du volume Mayer. Quant au prix de cette œuvre magistrale, on l'apprendra plus tard, à présentation du remboursement; à ce moment il s'agira simplement de faire honneur à sa signature et le tour sera joué.

Dans une circulaire à part, M. le Portier Mayer prie ensuite certains hôteliers de lui envoyer *franco* la liste des hôtels et établissements de bains situés dans la contrée; ce procédé est selon nous tout à fait naturel, car en définitive, l'ingénieux cerbère doit tirer ses adresses d'une source quelconque; mais qu'il demande qu'on lui indique les hôtels *d'après leur rang* et *uniquement* de 1^{er} et de 2^{me} ordre, voilà ce qui nous semble moins compréhensible, car il omet d'expliquer où le second rang cesse et où le premier commence. A notre avis il serait donc prudent de laisser la seconde circulaire Mayer sans réponse; c'est le seul moyen de s'éviter des désagréments.

Là, nous savons maintenant ce qu'est le „Guide Alberty“; mais à juger par le prospectus dont nous venons de débiter le refrain, nous savons aussi que le Guide Alberty rentre dans la catégorie de ceux qui s'imaginent qu'il suffit d'un peu de poudre aux

Offizielle Nachrichten.

Nouvelles officielles.

Neujahrsgratulationen.

Schon vor zwei Jahren ist in unserm Mitgliederkreise ein Anfang gemacht worden, sich durch Leistung eines freiwilligen Beitrages an die fachliche Fortbildungsschule von den ceremoniellen Neujahrsgratulationen zu entbinden. Wir laden nun unsere Herren Kollegen auch dieses Jahr ein, zu gleichen Zwecke einen beliebig grossen oder kleinen Beitrag zu Gunsten obgenannter Schule, welche diesen Herbst in Ouchy eröffnet werden, an die Redaktion der „Hôtel-Revue“ in Basel einzusenden.

Die Spender werden in der „Hôtel-Revue“ veröffentlicht und betrachten sich diese damit von der Versendung von Neujahrsgratulationskarten entbunden.

Luzern, den 14. Dezember 1893.

Schweizer Hotelier-Verein:
Der Präsident:
J. Döpfner.

Souhaits de Nouvelle-Année.

Il y a deux ans déjà, un certain nombre de nos Sociétaires s'étaient décidés à se libérer de l'usage cérémonieux des félicitations du Jour de l'An moyennant le versement volontaire d'un montant quelconque à l'Ecole professionnelle. Cette année également nous croyons devoir inviter nos chers Collègues à bien vouloir envoyer à la Rédaction de l'„Hôtel-Revue“ toute somme qu'il leur plaira d'offrir en faveur de cette intéressante institution qui s'est ouverte cet automne, à Ouchy.

Les noms des donateurs seront publiés dans l'„Hôtel-Revue“ et ces derniers peuvent, grâce à leur subside, se regarder comme exonérés de l'échange de cartes de félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année.

Lucerne, le 14 décembre 1893.

Société Suisse des Hôteliers:
Le Président:
J. Döpfner.

Abonnement:
Pour la Suisse:
Fr. 5.— par an.
Fr. 2.— pour 6 mois.
Ausland:
Envoyé sous bande:
Fr. 7.50 par an.
Pour l'Allemagne,
l'Autriche et l'Italie.
Abonnement postal:
Fr. 6.— par an.
Les sociétaires peuvent
l'organiser gratuitement.
L'organe gratuitement.

Announces:
20 Cts. pour une ligne
ou son équivalent.
Rabais en cas de répétition
de la même annonce.
Les sociétaires
payent moitié prix.